

▶ **rémunération au mérite**

**suppressions d'emplois** ◀

▶ **réforme de l'indemnité prud'homme**

**démantèlement du code du travail** ◀

.....

**M. SAPIN**

**l'urgence  
sociale est de  
répondre aux  
revendications**



# **Oui, l'urgence sociale est de conforter les garanties des salariés, d'accroître les moyens nécessaires aux missions de service public et de satisfaire aux besoins de tous les citoyens.**

**C'est dans un contexte tendu que MM. Sapin et Eckert ont choisi la DVNI pour présenter à la presse les « bons » résultats de la lutte contre la fraude fiscale.**

**Les véritables résultats du contrôle fiscal sont en diminution de 589 millions d'euros entre 2013 et 2014 !**

**En effet, les chiffres présentés par les ministres intègrent à tort des éléments qui ne sont pas du ressort du contrôle fiscal, à savoir les régularisations des exilés fiscaux en Suisse (1,637 milliards €).**

Et ce n'est pas le refus par le gouvernement français de la transparence fiscale des entreprises détenant des succursales à l'étranger, dont les paradis fiscaux, qui va arranger les choses !

La cause de ces mauvais résultats en est également la dégradation constante des moyens de la DGFIP depuis maintenant plus de 10 ans, pendant lesquels c'est quasiment 1/3 des effectifs de la DGFIP qui ont été supprimés ! C'est un véritable plan social de 2000 à 3000 suppressions d'emplois chaque année dans le ministère luttant contre la fraude fiscale !

Les services locaux sont exsangues, à l'image du centre des finances publiques de Vierzon, dont les agents ont massivement fait grève pendant 1 mois pour finir par obtenir le remplacement partiel des 10 agents partis en l'espace de 8 mois !

La période que nous traversons est lourde d'enjeux sociétaux et économiques. Les salariés et agents de la fonction publique n'échappent pas aux conséquences des choix gouvernementaux.

Les nouveaux projets libéraux du gouvernement font peser de graves menaces contre les salariés. Le projet de loi Travail dynamite le temps de travail, les conventions collectives, transfère vers les accords d'entreprise tout une partie de ce qui devrait relever de la loi, met fin aux accords majoritaires.

La diminution progressive des allocations chômage vise quant à elle à faire payer aux privés d'emplois la recherche d'un taux de profit maximal et à les culpabiliser.

Dans la Fonction publique ce sont les mises en place de PPCR -Parcours professionnel, carrières, Rémunérations- et du RIFSEEP -rémunération au soi-disant mérite-, qui constituent le pendant à la réforme du code du travail.

Une chose est certaine : ces réformes ont un impact significatif sur la carrière et la rémunération des agents des Finances Publiques.

Aux Finances Publiques, la Direction générale assume la réduction des moyens du réseau et vont poursuivre sa politique de restructurations tout azimut avec pour conséquences la dégradation du service public pour les usagers et la destruction des droits et garanties des agents. Et ce n'est pas la retenue à la source, qui permettra des économies d'emplois, ni n'améliorera le service au citoyen. Elle risque même d'être contre-productive dans le recouvrement.

**Les orientations gouvernementales ne répondent donc ni aux besoins de la DGFIP, ni à ceux de la société, ni aux agents en charge de ses missions.**

Pour la CGT, elles fragilisent et déshumanisent le service public. Elles visent à la déstructuration de la DGFIP. Cette logique vise la seule rentabilité comptable et la réduction des coûts du service public ; elle est destructrice.